



Partage après vente immobilière

Par chamois

Bonjour,

Mon père étant décédé ma belle-mère vient de vendre sa maison.

Dans le décompte revenant aux enfants, elle retire une somme correspondant aux travaux d'intérieur de la maison "cuisine aménagée, véranda, peinture etc" mais également tous les travaux d'un pépiniériste, "arbustes, barbecue, goudronnage taxes de déchetterie etc. "

La maison vendue 145000? elle retire 50000?

Malgré mon refus d'accord sur ce partage, un enfant sur 4, le notaire nous déduit le prorata des travaux à rembourser.

Est-ce normal?

Merci de vos réponse.